

ACTION URGENTE

CÔTE D'IVOIRE. UN CYBERMILITANT DÉTENU AFFIRME AVOIR ÉTÉ TORTURÉ EN PRISON

Soro Tangboho, alias Carton noir, est un cybermilitant critique, arrêté de manière arbitraire le 8 novembre 2018 dans la ville de Korhogo, dans le nord du pays. Il a été placé en détention et soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements au motif qu'il a diffusé en direct sur Facebook une vidéo montrant des policiers qui, selon lui, étaient en train d'extorquer de l'argent à des automobilistes. Il est accusé de troubles à l'ordre public. Soro Tangboho est actuellement hospitalisé dans le dispensaire de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA).

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

M. Sansan Kambilé
 Ministre de la Justice et des droits de l'homme
 Imm. Symphonie - Rue du commerce (ex- CNA), Abidjan, plateau.
 01 BP 2020 Abidjan 01
 Côte d'Ivoire
 Fax : +225) 20 32 08 81

Monsieur le ministre,

Je souhaite vous faire part de mon inquiétude quant à l'arrestation du cybermilitant **Soro Tangboho, alias Carton Noir**, en Côte d'Ivoire. Soro Tangboho a été arrêté de manière arbitraire dans la ville de Korhogo, dans le nord du pays, le 8 novembre 2018, alors qu'il était en train de diffuser en direct sur Facebook une vidéo montrant des policiers qui, selon lui, extorquaient de l'argent à des automobilistes. Pendant sa garde à vue au poste de Korhogo, il a été soumis à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements. Après avoir passé deux nuits au poste, il a été transféré à la Direction de la surveillance du territoire (DST), où il a passé sa première nuit les mains menottées derrière le dos.

Puis, le 16 novembre, il a été transféré à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA). Il est accusé de troubles à l'ordre public.

Soro Tangboho est hospitalisé dans le dispensaire de la MACA depuis le 22 janvier. Toutefois, ce dispensaire n'est pas bien équipé.

C'est pourquoi je vous demande :

- de veiller à ce que les accusations portées contre Soro Tangboho alias Carton Noir soient abandonnées et à ce qu'il soit libéré immédiatement et sans condition ;
- de mener dans les meilleurs délais une enquête indépendante, efficace et minutieuse sur ses allégations de torture en détention et de faire en sorte que toute personne soupçonnée d'être responsable de ces agissements soit traduite en justice dans le cadre de procès respectant les normes internationales d'équité ;
- de veiller à ce que le droit à la liberté d'expression soit pleinement respecté, protégé, promu et réalisé.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le cybermilitant critique **Soro Tangboho, alias Carton Noir**, a été arrêté de manière arbitraire alors qu'il était en train de diffuser en direct une vidéo sur Facebook montrant des policiers qui, selon lui, extorquaient de l'argent à des automobilistes. Il a été roué de coups durant l'arrestation.

Depuis sa détention, l'état de santé de Soro Tangboho s'est dégradé.

Cette affaire s'inscrit dans le cadre de la vague de répression qui cible les militants depuis plusieurs mois déjà en Côte d'Ivoire.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2020, les violations du droit à la liberté d'expression risquent de fragiliser la paix sociale, mais aussi de compromettre le droit d'accéder à des informations et de les diffuser, dans un climat politique tendu.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : français

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 19 mars 2019

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Soro Tangboho, alias Carton Noir (il)